

AVEC LE SNETAA-FO, REFUSONS LE DISPOSITIF « CLAIR ».

EXEMPLE DU SNETAA-FO DE L'ACADEMIE DE MARSEILLE

Le SNETAA-FO a déjà beaucoup écrit sur le dispositif « CLAIR », précurseur de la destruction de l'égalité de traitement des personnels et du statut de la Fonction Publique. C'est aussi une attaque sans précédent contre le métier de Conseiller Principal d'Education qui perd ses prérogatives devant la fonction nouvellement créée appelée « Préfet des études ».

A la rentrée 2010, des centaines de collègues se sont vus imposés ce nouveau cadre, sans qu'on leur ait demandé leur avis. A aucun moment ce projet n'a été soumis au vote du conseil d'administration de ces établissements. Le dispositif, outre la création du « préfet des études », donne la possibilité au chef d'établissement de recruter directement ses personnels enseignants. Comment ne pas y voir un signe précurseur de l'avenir ?

Avec le SNETAA-FO, refusons ce cadre, combattons pour préserver notre statut, joignons nos forces pour repousser l'inacceptable !

LE SNETAA-FO DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE DANS LA BATAILLE

Le SNETAA-FO a multiplié les actions pour que les établissements labellisés « CLAIR » dans son académie soient retirés du dispositif :

- Des tracts intersyndicaux ont été rédigés et distribués.
- Des assemblées générales ont été organisées avec vote contre le dispositif à la quasi-unanimité.
- Une motion intersyndicale au LP Colbert a été signée par les collègues présents.
- Des pétitions ont circulé pour demander le retrait du dispositif, puis transmises au Recteur.
- Des courriers aux chefs d'établissements ont été envoyés.
- En audience au Rectorat, le SNETAA-FO a été ferme et exigé le retrait du dispositif « CLAIR » des établissements de son académie.
- Le 24 novembre, le SNETAA-FO organisait un rassemblement devant le Rectorat.
- La presse a été convoquée à plusieurs reprises pour relayer ces événements.

Alors que seuls les chefs d'établissements, dans la plus totale autonomie puisqu'aucun vote n'a eu lieu à ce sujet en Conseil d'Administration, ont décidé de s'engager dans l'aventure, **les collègues, solidaires, se sont mobilisés autour du SNETAA-FO pour combattre ce dispositif.**

Courage aux collègues d'Aix-Marseille et à tous les collègues qui combattent ce cadre dans toutes les académies !

Pour tout renseignement dans l'académie d'Aix-Marseille, contactez l'Adjoint Secrétaire Académique, Sauveur D'Anna au 04.42.71.91.16 ou par mail à snetaaiaix@free.fr